



www.cirque-academie.com

CIRQUE ACADEMIE

191, rue Nicephore Niepce

83400 Hyères

06 79 95 34 85

info@cirque-academie.com

CADRE RESERVE (Ne rien inscrire)	
Affectation cours :	
Pièces manquantes :	Dossier complet ☐

FICHE INSCRIPTION COURS ANNUELS 2024-2025

INFORMATION ADHERENT(E) (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Nom :Prénom :

Né(e) le : / /

Sexe : ☐ F ☐ M

A REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES NOUVEAUX ADHERENTS

(ou si changement à la réinscription)

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Email (*):@.....

(Merci d'écrire l'email en lettres capitales pour éviter toute erreur de saisie)

Téléphone mère – père (**):

Autre(s) personne(s) pouvant être jointe(s) pendant le cours :

Nom : Parenté : Tel :

Nom : Parenté : Tel :

* Dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne, toutes les correspondances se feront par courrier électronique. Veuillez vérifier l'exactitude de l'adresse email. ** rayer la mention inutile

DROIT A L'IMAGE (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Je soussigné(e) Mme. M. (*), responsable légal de l'enfant autorise la diffusion d'images ou de vidéos prises dans le cadre des activités de « Cirque Académie » dans la presse, les médias, sur le site www.cirque-academie.com et/ou sur www.facebook.com/cirqueacademie et/ou [instagram.com/cirqueacademie](https://www.instagram.com/cirqueacademie). Le spectacle de fin d'année étant filmé, l'adhésion aux cours annuels inclus le téléchargement de la vidéo ; le lien de téléchargement sera communiqué par email quelques jours après la fin du spectacle.

Signature :

* Rayer la mention inutile

AUTORISATION DE TRANSPORT A L'HOPITAL (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

J'autorise l'école de cirque « Cirque Académie » à prendre les mesures nécessaires pour faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche en cas d'impossibilité à joindre le représentant légal, ou en cas de force majeure.

Signature :

PIECE A JOINDRE A L'INSCRIPTION (tout dossier incomplet sera refusé)

- ☐ Règlement intérieur signé (voir ci-dessous)
- ☐ Paiement intégral des cours annuel (encaissements différés suivant l'échéancier choisi) ainsi que des droits associatifs
- ☐ Fiche de règlement adhésion complétée (voir ci-dessous)

PIECE A FOURNIR IMPERATIVEMENT AU PREMIER COURS

- ☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique des arts du cirque (de moins de trois mois)
- ☐ Attestation d'assurance civile (dite « responsabilité civile »)
- ☐ Attestation d'assurance extra-scolaire ou périscolaire

FICHE DE REGLEMENT ADHESION – ECHEANCIER – DROIT ASSOCIATIF

Nom et Prénom de l'adhérent :

PAIEMENT – ECHEANCIER

Par carte bancaire : Il est désormais possible de payer en ligne sur www.cirque-academie.com dans la rubrique *les cours à l'année*. Vous serez redirigé vers le site HelloAsso page « Cirque Academie » pour le paiement par carte bancaire. Un paiement en 3 fois sans frais est également possible mais ne constitue pas un paiement des cours à la carte. La validation du dossier ainsi que l'accès de votre enfant au cours sont conditionnés au paiement intégral de l'année scolaire en cours.

Par chèque : S'agissant d'un forfait annuel, tous les chèques doivent être remis au moment de l'inscription. Ils seront encaissés suivant l'échéancier défini (5 échéances maximum) et à la date indicative ci-dessous.

Les paiements par chèque doivent être rédigés à la date de l'inscription et établis à l'ordre de « Cirque Académie ». Merci de préciser le nom et prénom de l'élève au dos des chèques.

ECHEANCIER

☐ 5 fois

☐ Espèces

Date d'encaissement	N° Cheque	Emetteur (Nom)	Montant
15 Octobre 2024			€
12 Novembre 2024			€
17 Décembre 2024			€
14 Janvier 2025			€
18 Février 2025			€

Total annuel

€

DROITS ASSOCIATIFS* (non remboursable, chèque séparé)

Date d'encaissement	N° Cheque	Emetteur (nom)	Montant
17 Septembre 2024			20 €

Fait à, le/...../.....

Signature :

* La présente adhésion à l'association Cirque Academie est soumise à l'acceptation et à la signature du règlement intérieur (obligatoire, voir ci-dessous).

TARIFS – HORAIRES – CALENDRIER et JOURS de FERMETURE

TARIFS COURS ANNUEL (Hors frais associatifs)

TRANCHE D'ÂGE	DURÉE HEBDO	CONDITIONS REQUISES	TARIF
3 ans	1 h/sem	1ere année de maternelle	275 €
4 ans	1 h/sem	2eme année de maternelle	
5 ans	1 h/sem	3eme année de maternelle	
6-7 ans	1 h 30/sem	Etre dans la tranche d'âge au 15/09	345 €
8-10 ans	2 h/sem	Etre dans la tranche d'âge au 15/09	390 €
Collège	2 h/sem	Etre dans la tranche d'âge au 15/09	
Lycée	2 h/sem	Sur décision de l'animatrice	
Avancé	2 h/sem	Sur décision de l'animatrice	
Adultes	2 h/sem	A partir de 25 ans et en bonne condition physique	

- Réduction de 10% sur le montant de la cotisation annuelle (hors droit associatif) pour les personnels du COS Méditerranée et de NAVAL GROUP sur présentation d'un justificatif.
- Réduction de 10% sur le montant de la cotisation annuelle (hors droit associatif) du deuxième enfant de la même fratrie.
- Des frais associatifs de 20 € s'ajoutent au tarif annuel
- Le premier cours est un cours d'essai (En présence d'un des parents pour les 3 ans uniquement). Seuls les élèves ayant un dossier complet seront acceptés.

HORAIRES ANNUELS – REPRISE DES COURS CIRQUE : **LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

COURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3 ans	17h00-18h00				
4 ans		17h00-18h00			
5 ans			9h30-10h30		
6-7 ans	18h00-19h30		10h30-12h00		
8-10 ans			14h00-16h00	17h30-19h30	
Collège			16h00-18h00		
Lycée			18h00-20h00		
Avancé		18h00-20h00			
Collège					17h00-19h00
Adultes	19h30-21h30			19h30-21h30	

Les réinscriptions étant prioritaires, certains cours peuvent être complets très tôt. Merci de vous renseigner sur les disponibilités avant de remplir le dossier.

VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

Vacances de la Toussaint	Du Samedi 19 Octobre 2024 au Dimanche 3 Novembre 2024	Ecole fermée
Vacances de Noël	Du Samedi 21 Décembre 2024 au Dimanche 5 Janvier 2025	Ecole fermée
Vacances d'hiver (zone B)	Du Samedi 8 Février 2025 au Dimanche 23 Février 2025	Ecole fermée
Vacances de printemps (zone B)	Du Samedi 5 Avril 2025 au Lundi 21 Avril 2025	Ecole fermée
Vacances d'été	A partir du Samedi 5 Juillet 2025 (L'école fermera une semaine avant le spectacle de fin d'année – Date non fixée à ce jour)	Ecole fermée

JOURS FERIES SCOLAIRES 2024-2025 – FERMETURE DE L'ECOLE

Armistice 1918	Lundi 11 Novembre 2024	Ecole fermée
Fête du travail	Jeudi 1er Mai 2025	Ecole fermée
Armistice 1945	Jeudi 8 Mai 2025	Ecole fermée
Pont de l'Ascension	Jeudi 29 Mai 2025 et Vendredi 30 Mai 2025	Ecole fermée
Lundi de Pentecôte	Lundi 9 Juin 2025	Ecole fermée

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés les cours ne sont pas assurés et ne seront pas rattrapés.

REGLEMENT INTERIEUR

ADMINISTRATIF

L'acceptation du présent règlement intérieur et des statuts (consultables sur simple demande) vaut adhésion à l'association Cirque Académie.

Seul le premier cours est considéré comme une séance d'essai, l'attestation de responsabilité civile est obligatoire pour y participer.

Le dossier d'inscription complet doit être rendu avant la deuxième séance, avec certificat médical obligatoire.

Toute inscription au cours annuels est définitive pour l'année scolaire en cours. Aucun remboursement en cours d'année ne sera effectué sauf sur présentation d'une attestation de contre-indication à la pratique des arts du cirque consécutive à une blessure ou maladie.

LES COURS

Pour les petits de 3 à 4 ans, les parents accompagnent leurs enfants dans les vestiaires pour les changer et les amener aux toilettes avant chaque cours.

Les enfants seront laissés à l'animatrice et rendus aux parents à la fin du cours.

A partir de 5 ans les enfants iront se préparer seul, l'accès aux vestiaires et à la salle n'étant autorisé qu'aux participants.

Nous n'accueillons pas de public pendant les cours pour des raisons de concentration et d'assurance.

Le respect des autres est essentiel dans l'enseignement des arts du cirque aussi la courtoisie et la politesse sont de rigueur à l'école.

LA TENUE

La tenue de sport est obligatoire pour la pratique du cirque, un survêtement ou toute autre tenue sans boutons ni braguettes afin d'éviter les blessures.

Les bijoux sont strictement interdits car ils peuvent être arrachés.

Les cheveux doivent être attachés.

Une petite bouteille d'eau est nécessaire pour réhydrater l'enfant.

LA SALLE ET LE MATERIEL

Il est interdit de marcher avec des chaussures dans la salle.

Le matériel doit être traité avec respect et manipulé de la manière apprise.

Tout matériel détérioré sciemment sera à la charge du représentant légal de l'enfant responsable.

Il est interdit de manger dans l'école.

Les téléphones doivent être éteints avant les cours.

L'école n'est pas responsable en cas de vol ou de détérioration de matériels ou bijoux personnels.

SPECTACLE DE FIN D ANNEE

Les dates des répétitions et du spectacle pour les adhérents à partir de 5 ans vous seront communiquées par email, la répétition générale est obligatoire afin d'assurer la bonne marche du spectacle.

Pour les 3 et 4 ans, une représentation dans nos locaux aura lieu en fin d'année en présence de deux personnes (strictement) par adhérent.

L'inscription aux cours à l'année inclus désormais le téléchargement de la vidéo du spectacle de fin d'année, disponible quelques jours après la fin du spectacle.

Signature de l'adhérent

Signature du responsable légal